

LES AVANTAGES



Cycliste

- Être mieux vu des voitures en évitant certaines situations à risque, comme le risque d'accrochage d'un cycliste par un poids lourd ou une voiture qui tourne à droite.
- Bien se positionner sur la chaussée (pour effectuer, par exemple, des manœuvres de tourne-à-gauche).
- Démarrer avant les voitures et mieux s'insérer dans la circulation.
- Éviter de respirer les gaz d'échappement et mieux se stabiliser dans l'attente du feu vert.

**Le sas vélo assure la sécurité des cyclistes autant que leur confort aux intersections.
Merci d'y prendre garde !**



Piéton

- Les piétons y trouvent aussi un avantage: perçu comme une zone tampon entre les véhicules motorisés et le passage piéton, il leur permet d'être mieux vus lors de leur traversée, notamment par les grands véhicules (bus, camions).



En savoir plus
www.lillemetropole.fr



MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043 - 59040 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr

www.lillemetropole.fr

MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le sas vélo est un espace réservé aux cyclistes au niveau d'un feu tricolore, matérialisé par un ou plusieurs pictogrammes vélos. Il permet aux cyclistes de se positionner devant les véhicules lorsque le feu est rouge.

Le sas vélos est uniquement réservé aux cyclistes; les deux-roues motorisés (motos, cyclomoteurs...) y sont interdits.



Les automobilistes qui ne respectent pas le principe du sas vélo commettent une infraction (selon le Code de la Route). Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vidéo verbalisation s'applique également aux sas vélos. L'infraction peut entraîner une amende de 135 € (minorée à 90 € si paiement rapide) et un retrait de 4 points.

